



## MODALITE EXAMEN 2° DEGRE

### 1. EPREUVE ECRITE : durée de l'épreuve 1h - notation sur 20 points

Portant sur les recueils et textes officiels de la F.F.P.J.P. et plus particulièrement sur :

- l'organisation, le fonctionnement et le rôle de l'association sportive loi 1901, affiliée à la Fédération Française de Pétanque et Jeu Provençal.
- l'organisation, le fonctionnement et le rôle du Comité Départemental ou de la Ligue au sein de la Fédération Française de Pétanque et Jeu Provençal.
- l'organisation et les missions du Secteur Technique et Sportif Fédéral.

**Le candidat devra répondre à 4 questions de son choix sur 6 questions proposées. Les questions seront formulées à partir d'exemples d'applications concrètes des textes.**

### 2. EPREUVE DE CONNAISSANCE DU JEU : durée 40 minutes - notation sur 30 points

Le candidat tire une question portant sur l'analyse d'une situation de jeu.

- Dans un premier temps, il dispose de 20 minutes pour découvrir la situation, l'analyser, la mettre en place sur le terrain. Il se prépare à répondre aux questions orales posées par le jury.
- Dans un deuxième temps, 15 minutes, il répond aux questions. Elles portent sur le ou les choix de solutions que propose le candidat à la situation. La Justification de ses choix, ses connaissances tactiques générales. **- durée 35 minutes -**
- Dans un troisième temps le candidat met en application sa proposition et commente ses actions. **- durée 5 minutes -**

**L'évaluation de cette épreuve ne porte pas directement sur le résultat mais sur la cohérence des actions et la manière de les effectuer par rapport au choix.**

### 3. EPREUVE D'EVALUATION : durée 50 minutes (30mn de vidéo et 20mn de calculs) - notation sur 20 points

Le candidat effectue la notation de 2 mènes d'une vidéo. Il doit calculer certains indices de performances des joueurs (Volume- Intensité -Efficacité)

**Pour réussir l'épreuve d'évaluation, le candidat ne devra pas avoir une note inférieure à 12/20**



## EPREUVE DE CONNAISSANCE TECHNIQUE ET PEDAGOGIQUE : AU CHOIX

### 4.1. EPREUVE FORMATION DU JOUEUR : durée 35 minutes - notation sur 30

- Le candidat tire une question portant sur l'observation du savoir-faire technique d'un joueur. A partir du constat proposé, il dispose de 20 minutes pour déterminer les besoins de perfectionnement du joueur, proposer et mettre en place un exercice d'amélioration du domaine concerné.
- Dans un deuxième temps, il dispose de 15 minutes de présentation et répond aux questions du jury sur le choix de son exercice, son organisation et son fonctionnement ainsi que sur les connaissances techniques en général.

### 4.2 EPREUVE FORMATION DU FORMATEUR : durée 35 minutes -notation sur 30

- Le candidat tire une question portant sur la mise en place d'une formation. A partir du constat proposé, il dispose de 20 minutes pour déterminer les besoins pour la mise en place de cette formation.
- Dans un deuxième temps, il dispose de 15 minutes de présentation et répond aux questions du jury.

## CONDITION DE VALIDATION

**Pour réussir l'examen, le candidat devra avoir d' une part la moyenne sur l'ensemble des 4 épreuves (soit 50 points sur 100) ;  
et d'autre part aucune note inférieure à 8/20 (ou 12/30) sur les épreuves de formation joueur ou formateur, sur la connaissance du jeu et sur l'épreuve écrite Règlement et Statuts ;  
et le candidat ne devra pas avoir une note inférieure à 12/20 pour l'épreuve d'évaluation.**

**Pour les candidats ayant échoué, ils ne devront repasser que les épreuves dans lesquelles ils n'ont pas obtenu la moyenne. Ils conservent ce bénéfice durant les deux années suivant leur examen.**

